

PROJET PEDAGOGIQUE

PERISCOLAIRE

2024

Janvier à décembre

PROJET PEDAGOGIQUE

Pages

A- Projet pédagogique

3-13

I. Introduction	3
II. Rappel du projet éducatif	3-4
III. Caractéristiques	4-6
1. Organisateur	
2. Présentation des accueils périscolaires	
a. Capacité d'accueil	
b. Durée	
c. Accueil des enfants	
3. Implantation des locaux	
4. Constitution de l'équipe	
5. Inscriptions	
IV. Vie quotidienne	6-8
V. Rôle de chacun	8-9
6. Directeur	
7. Directeur adjoint	
8. Animateur	
9. Agent de service	
VI. Les besoins des enfants accueillis	9-10
VII. Sécurité affective et physique de l'enfant	10
VIII. Accueil des enfants de moins de 6 ans	10-11
IX. Prise en charge d'une personne handicapée	11-12
X. Les moyens mis en œuvre	12
10. Moyens humains	
11. Moyens matériels	
12. Moyens financiers	
13. Moyens logistiques	
XI. Les objectifs et démarches pédagogiques	12
XII. Les moyens d'évaluation	13

B - Le projet d'animation

14-20

I. Thème annuel	14-15
II. Goûter animation et ateliers	16
III. Péris'Loisirs	17-18
IV. Manifestations	18-19
V. Projets	20
VI. Acm	20
VII. Secteur ados	20

C – ANNEXES

20

A – Projet pédagogique

I. Introduction

L'accueil Périscolaire est un lieu d'accueil qui fait l'objet d'une déclaration à la Direction Régionale Départementale de la Jeunesse et des Sports. L'accueil Périscolaire est géré par l'association **la Maison Pour Tous**, son numéro d'enregistrement est le : **0570212AP 000123**.

L'accueil périscolaire est un lieu d'éducation complémentaire de la famille et de l'école qui a ses spécificités. Les activités réalisées lors des accueils sont préparées, proposées et encadrées, non seulement dans le but d'amuser les enfants, mais aussi et surtout de leur permettre d'explorer leurs capacités, leurs compétences, de mieux se connaître, et ainsi mieux s'accepter, de développer leur ouverture d'esprit, leur curiosité et leur propre créativité. Certaines de ces activités sont aussi l'occasion pour les enfants de mieux connaître leur environnement, culturel, historique ou naturel.

Porter attention au rythme de l'enfant, c'est aussi lui donner l'occasion d'effectuer des choix. Cette notion est importante, car elle permet un apprentissage de la décision en groupe, où l'enfant apprend à s'exprimer tout en respectant les autres, s'initie concrètement à la démocratie et se prépare à devenir acteur de la société.

Donner le choix, c'est aussi permettre aux enfants connaissant des difficultés en collectivité de trouver des moments privilégiés où ils puissent choisir et profiter d'une activité indépendamment du reste du groupe.

Ces objectifs pédagogiques sont les mêmes pour tous les enfants, quel que soit leur âge, mais leur mise en application, le choix des moyens et des méthodes pédagogiques sont différenciés selon les tranches d'âge.

Ce sont les animateurs qui porteront le projet tout au long de l'année.

Le projet qui va suivre découle du projet éducatif de la Maison Pour Tous « La Borderie ». Ce projet va être travaillé par l'ensemble de l'équipe pendant les temps de préparation.

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs

II. Rappel du projet éducatif : Vocation et objectifs

La Maison Pour Tous est une association d'éducation populaire et d'animation socio-éducative. Créée en 1961, elle a pour but d'animer la vie de la cité.

Ses statuts précisent qu'elle doit travailler dans un esprit de concertation et de développement des hommes et du milieu, qu'elle s'attache à promouvoir et soutenir l'animation socio-éducative, l'action culturelle, les actions pédagogiques et de formation.

Elle affirme comme volonté centrale le positionnement de l'enfant et de son territoire au cœur du projet éducatif.

Un travail s'est traduit par un accord sur les valeurs et les acquis éducatifs à promouvoir au travers de toutes les actions, quel qu'en soit le cadre.

La MPT permet la mise en place d'un ensemble d'acteurs mobilisés autour des mêmes objectifs et structure avec cohérence toutes les propositions faites à l'enfant, ou au jeune. Elle favorise l'apprentissage de la vie en société.

Les valeurs et acquis éducatifs ont à prendre en compte la liberté de chaque enfant et jeune, tant dans son développement que dans sa réponse personnelle aux rencontres proposées. Pour se construire, il a besoin des autres parce qu'il est un être social.

Orientation 1 : Favoriser l'accès de tous au sport, à la culture, aux savoirs

Objectif 1 : « Découvrir les différentes formes de pratiques sportives »

Objectif 2 : « Permettre la découverte et les pratiques de différentes expressions artistiques »

Objectif 3 : « Offrir à l'enfant différentes situations d'apprentissage »

Orientation 2 : Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité

Objectif 1 : « Favoriser le brassage interculturel, inter-générationnel »

Objectif 2 : « Offrir la possibilité à chacun de découvrir l'autre et les règles de la vie collective »

Objectif 3 : « Préparer les responsables associatifs de demain »

III. Caractéristiques du séjour

1. Organisateur

La Maison Pour Tous « La Borderie » siège au 01 rue Victor Hugo 57 240 Nilvange / Téléphone : 03 57 32 36 80.

2. Présentation des accueils périscolaires

a. Capacité d'accueil

ANIMATION DEJEUNER

La cantine peut accueillir 140 enfants en moyenne par jour pour la période de septembre à début juillet. Les enfants sont âgés de 3 à 5 ans pour les maternels et de 6 à 12 ans pour les primaires.

ACCUEIL MATIN ET SOIR

Le périscolaire du matin peut accueillir en moyenne 35 enfants par jour, et l'accueil périscolaire du soir, peut accueillir une moyenne de 80 enfants. Les enfants sont âgés de 3 à 12 ans.

ACCUEIL PERI'LOISIRS

L'accueil des mercredis peut accueillir en moyenne 50 jeunes. Les enfants sont âgés de 3 à 12 ans.

ACCUEIL MERCREDI ADOS

L'accueil des mercredis ados peut accueillir en moyenne 12 jeunes. Les enfants sont âgés de 12 à 17 ans.

ACCUEIL VENDREDI ADOS

L'accueil des vendredis ados peut accueillir en moyenne 24 jeunes. Les enfants sont âgés de 12 à 17 ans.

b. Durée

Les accueils se déroulent du **08 janvier au 05 juillet 2024 et 02 septembre au 20 décembre 2024.**

c. Accueil des enfants

ANIMATION DEJEUNER

L'équipe d'animation va chercher et reconduire les enfants à la sortie des établissements scolaires.

Maternelle	12 h 00 - 13 h 45
Ecole Brucker	11 h 45 - 13 h 30

Les enfants se rendent au Pôle Enfance & Jeunesse, Maison Pour Tous à Nilvange, pour prendre leur repas.

ACCUEIL MATIN ET SOIR

Matin - Accueil de 7h30 à 8h30 :

- Un petit déjeuner est proposé aux enfants dès leur arrivée le matin (7h30-8h00) ;
- Des coins permanents sont mis à disposition des enfants en fonction de leur âge ;
- Des ateliers libres sont mis en place ;
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à leurs établissements scolaires.

Horaires : - école Brucker 8h15 - école maternelle 8h30

Soir – Accueil de 16h/16h15 à 18h30 :

16h/16h15-17h30 :

- L'équipe d'animation va chercher les enfants à la sortie des établissements scolaires ;
- Un goûter animation est servi aux enfants dans leurs salles respectives.
- Des ateliers sont proposés chaque soir ;
- Des coins permanents sont mis à disposition des enfants en fonction de leur âge.

17h30-18h30 (départ échelonné) :

- Des ateliers libres sont mis en place ;
- Des coins permanents sont mis à disposition des enfants en fonction de leur âge ;

Horaires : - école Brucker 16h - école maternelle 16h15

ACCUEIL PERI'LOISIRS

L'accueil des mercredis se déroule de 9h à 17h. Nous proposons un accueil supplémentaire le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 17h30.

ACCUEIL MERCREDI ADOS

L'accueil des mercredis ados se déroule de 14h00 à 18h00.

ACCUEIL VENDREDI ADOS

L'accueil des vendredis ados se déroule de 18h00 à 22h00.

3. Implantation des locaux

Il est composé d'un bâtiment, situé dans l'enceinte du Pôle Enfance et Jeunesse de la Commune de Nilvange. La Maison Pour Tous dispose du 2ème et 3ème étage. Ils comprennent quatre salles d'animation, deux salles activités, deux salles de restauration, les vestiaires du personnel, sanitaires, cuisine, une salle de rangement pédagogique, trois bureaux, une salle de réunion et des aménagements extérieurs. Le centre dispose également d'un espace de jeux non aménagé (cours et préau). Un espace dédié exclusivement aux ados est situé au rez de chaussée du Pôle Enfance et Jeunesse. Ce local est composé de deux salles d'activités et de sanitaires filles et garçons. Ces locaux sont mis à disposition par la Municipalité de Nilvange.

4. Constitution de l'équipe (en fonction des inscriptions)

⇒ Personnel animation :

1 directrice de structure – Diplômé BPJEPS LTP, BAFA, BAFD, AFPS

1 coordinatrice du Péri-scolaire (déclarée directrice DDCS– Diplômé BPJEPS LTP, BAFA, BAFD, AFPS

1 secrétaire-comptable – BAFA

1 animateur ados BAFA, BAFD

2 animateurs – Diplômé BAFA, BAFD dont 1 animateurs BPJEPS LTP

6 animateurs – Diplômé BAFA dont 1 animateur CPEJEPS

1 animateurs – Non diplômé

⇒ Personnel mis à disposition par la mairie :

Deux à trois Atsem sont mises à disposition chaque midi pour l'encadrement des enfants de 12h à 13h45 (CAP petite enfance).

Trois personnes de services - Diplômés HACCP

5. Inscriptions

Les inscriptions se font au Pôle Enfance & Jeunesse, Maison Pour Tous (règlement intérieur).

IV. Vie quotidienne

Péri-scolaire (lundis, mardis, jeudis et vendredis)

Le matin

L'animateur privilégie la qualité de l'accueil, il se doit d'être accueillant, être à l'écoute et disponible pour les familles. C'est un réveil en douceur avec un petit déjeuner qui est proposé aux enfants de 7h30 à 8h00. Chaque enfant est accueilli individuellement. L'animateur aide l'enfant à commencer sa journée dans le calme et il prend le temps de discuter avec lui.

Des coins permanents sont mis à disposition des enfants dans les deux salles d'activités :

- Salle pour les plus de 6 ans : jeux de sociétés, atelier construction, atelier créativité, babyfoot, livres, ...

- Salle pour les enfants de moins de 6 ans : atelier jeux en bois, jeux de construction (lego et kapla), dinette, livres,
- Les enfants peuvent circuler librement d'une activité à l'autre. Les enfants sont conduits dans leurs écoles vers 8h30.

Le midi

Les animateurs encadrent les enfants inscrits à la cantine de 11h45/12h00 à 13h30/13h45. Ils vont chercher les enfants à la sortie des établissements scolaires. Les enfants se rendent à la Maison Pour Tous.

Pour que le repas soit un temps d'animation à part entière, les animateurs déjeunent avec les enfants. Le repas doit être un moment convivial où l'on discute dans le calme.

Lors du repas, l'enfant est invité à goûter à tous les plats (sans lui imposer et dans le respect des éventuels régimes alimentaires) afin que « **MANGER** » soit vraiment un plaisir et une activité à dimension pédagogique.

Tous les enfants et animateurs doivent obligatoirement passer aux toilettes et se laver les mains. Le passage aux toilettes doit se faire par petit groupe.

Le soir

Comme le matin, c'est un moment qui nécessite la prise en compte des réactions de chaque enfant, telles que la fatigue et la faim. Les animateurs doivent, par conséquent, prévoir un temps pour le goûter, puis un temps pour les activités.

Déroulement de l'accueil du soir en deux temps :

1	16h/16h15 17h30	-	Goûter animation et activités	17h15-17h30	Départ des enfants
3	17h30-18h30		Ateliers libre	Départ échelonné	

1-Un temps goûter animation est proposé aux enfants. Un planning goûter est établi par l'équipe d'animation en début d'année. Des « Ateliers » sont proposés aux enfants par l'équipe d'animation. Un planning est affiché à l'accueil.

2-Des coins permanents sont mis à disposition des enfants dans les deux salles d'activités :

- Salle pour les plus de 6 ans : jeux de sociétés, atelier construction, atelier créativité, babyfoot, livres, ...
- Salle pour les enfants de moins de 6 ans : atelier jeux en bois, jeux de construction (lego et kapla), dinette, livres,

3-L'équipe d'animation doit prendre en considération que les enfants sont fatigués et peu enclins à se concentrer. Des « Ateliers libres » leur sont proposées. Ils sont libres d'y participer et peuvent aussi soumettre leurs idées qui les mènent à concevoir des ateliers autonomes. Un coin calme est à leur disposition (salle de repos).

Avant leur départ, chaque enfant aide au rangement de la salle. **Les temps d'activités comprennent le rangement, la remise en place du matériel et des locaux utilisés.**

Péri'Loisirs (Mercredis)

Le matin

L'animateur privilégie la qualité de l'accueil, il se doit d'être accueillant, être à l'écoute et disponible pour les familles. C'est un réveil en douceur avec un petit déjeuner qui est proposé aux enfants de 9h. Chaque enfant est accueilli individuellement. L'animateur aide l'enfant à commencer sa journée dans le calme et il prend le temps de discuter avec lui.

Des coins permanents sont mis à disposition des enfants dans les deux salles d'activités :

- Salle pour les plus de 6 ans : jeux de sociétés, atelier construction, atelier créativité, babyfoot, livres, ...
- Salle pour les enfants de moins de 6 ans : atelier jeux en bois, jeux de construction (lego et kapla), dinette, livres,

Le midi

Les animateurs encadrent les enfants de 11h45/12h00 à 13h30. Pour que le repas soit un temps d'animation à part entière, les animateurs déjeunent avec les enfants. Le repas doit être un moment convivial où l'on discute dans le calme.

L'après midi

De 13h30 à 17h, un premier temps, est proposé aux enfants par l'équipe d'animation autour d'un thème annuel précis, des activités sont également mise en place, elles peuvent être manuelles, ludiques, sportives, grands jeux d'intérieur et d'extérieur ; elles sont travaillées préalablement pendant le temps de travail des animateurs. Départ échelonné à partir de 16h50 (jusqu'à 17h30).

C.f. Vie quotidienne sur le temps Péri'Loisirs (Mercredis)

Accueils jeunes 11/17 ans (Mercredis et vendredis)

Mercredis :

14h00 à 15h00 : Accueil des jeunes et des familles.

15h00 à 17h00 : Mise en place des activités.

17h00 à 17h30 : Temps de discussion et partage sur le déroulement de la journée et la programmation future. Programme élaboré avec les jeunes et les animateurs ados.

17h30 à 18h00 : Nettoyage du matériel et rangement des salles.

18h00 : Accueil des familles / Départ des jeunes

V. Rôle de chacun

1. Directrice de la structure

La directrice est chargée d'organiser, de dynamiser l'Association. Elle est chargée de faire le lien entre l'équipe pédagogique et les membres du Bureau ainsi que les parents.

Elle s'occupe principalement de la partie pédagogique, budgétaire et relationnelle avec les prestataires, familles, conseil d'administration et partenaires.

Elle est chargée du recrutement, de la formation et de l'évaluation du personnel. Elle assure le partenariat entre les acteurs municipaux, institutionnels et associatifs dans le domaine enfance et jeunesse.

2. Coordinatrice du périscolaire (déclarée directrice périscolaire auprès de la DDCS)

La coordinatrice est responsable de l'équipe d'animation. Pour cela, elle veille au bon fonctionnement des accueils et met en place des réunions hebdomadaire avec l'équipe afin :

De palier aux éventuels dysfonctionnements ;

De mettre en place différents projets en équipe.

- Elle travaille en partenariat avec la directrice, elle la seconde dans son action.
- Elle coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Elle assure l'organisation pédagogique des temps périscolaires.
- Elle participe au recrutement, à l'encadrement, la formation et l'évaluation du personnel périscolaire.

3. Animateur

⇒ **Son rôle :**

- Être à l'écoute, disponible et compréhensif vis à vis des enfants et des familles ;
- Encadrer les enfants autour d'activités multiples ;
- Faire parti de l'équipe d'animation, c'est-à-dire :
 - Participer de façon active aux réunions, échanger des idées,
 - Discuter et élaborer des projets avec les autres animateurs,
 - Donner son avis sur l'organisation des journées,
 - Faire part d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants ou les animateurs ou bien avec l'équipe de direction.

⇒ **Ses obligations**

Vie sur le centre :

- Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel du centre ;
- Respecter les horaires ;
- Porter une tenue vestimentaire adaptée à la pratique d'activités de plein air, ne pas se promener avec ses affaires personnelles ;
- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite sur le lieu de travail ;
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de la Maison Pour Tous ;
- Pendant les temps libres des enfants : éviter les attroupements d'animateurs.

Pendant les activités

- Avoir préparé son activité à l'avance ;
- Les enfants ne doivent jamais être laissés sans surveillance.

4. Agent de service

⇒ Chargé de l'entretien des locaux et de la restauration.

Compétences :

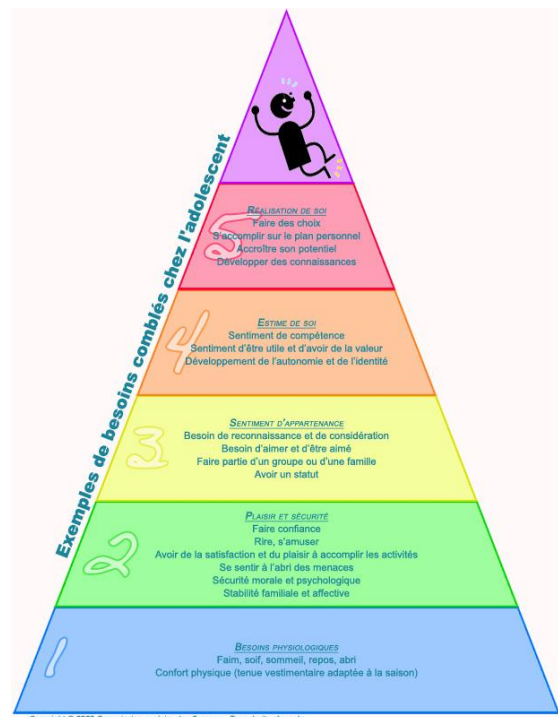
- Respect de règles d'hygiène ;
- Connaissance des normes HACCP ;
- Capacité au travail d'équipe et acceptation des contrôles.

VI. Les besoins des enfants accueillis.

⇒ **Les besoins spécifiques de l'enfant :**

- Besoins primaires ;
- Besoins affectifs (sentiments d'être aimé, reconnu) ;
- Besoins sociaux (permettre à l'enfant de trouver sa place et d'être acteur dans la société)
- Besoin d'une bonne hygiène et de sécurité ;
- Besoins de vivre en collectivité dans un esprit d'entraide où les différences sociales, raciales, physiques et des âges peuvent être enrichissants ;
- Besoin d'autonomie ;
- Besoins spécifiques liés aux aspirations, loisirs et rythmes individuels des enfants ;
- Besoin d'espace d'expression libre, de créativité ;
- Besoin de socialisation : l'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec les copains (les goûters et le repas, la sieste). Il participe à des jeux et des activités où il apprend à respecter les autres et à communiquer.

Les besoins spécifiques des jeunes des 12 /17 ans



VII. Sécurité affective et physique de l'enfant

- Permettre à l'enfant de se sentir bien dans les locaux de la Maison Pour Tous.
 - L'animateur devra être disponible et à l'écoute de l'enfant.
 - Il devra prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à l'intérieur d'un groupe.
- Assurer la sécurité physique des enfants.
 - Dans les activités manuelles, l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants (cutters, ciseaux...).
 - En promenade à l'extérieur du centre, l'animateur sera très vigilant notamment en bord de route.

VIII. Accueil des enfants de moins de 6 ans

Le personnel de la Maison Pour Tous veille à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

La directrice désigne une personne physique, dénommée référente des maternels, pouvant être distincte des personnes chargées de l'encadrement des enfants accueillis, pour assurer le suivi technique ainsi que l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du projet pour les enfants de moins de 6 ans.

Lieu de vie des enfants

Sur le temps d'accueil, les enfants sont repartis en plusieurs unités d'accueil :

- Salle de petits
- Salle de détente
- Salle de peinture

Chaque unité permettra aux enfants de trouver des repères effectifs, temporo spatiaux en cohérence avec les normes réglementaires en vigueur.

L'espace d'accueil

L'accueil des enfants se fait au 2^{ème} étage, afin de sécuriser les entrées et les sorties (visiophone, interphone, avec commande d'ouverture à partir des salles d'activités et des bureaux). Un lieu d'accueil des parents et des enfants pour faciliter les échanges avec le personnel.

Les espaces d'activités

La salle d'activité des petits, permet l'aménagement d'espaces « coins aménagés » en fonction des activités tout en respectant les rythmes de vie des enfants.

L'espace de sommeil

Des lits sont installés dans la salle de détente afin de respecter les rythmes de sommeil des enfants. Cette salle est équipée de lit empilable afin d'utiliser l'espace pour d'autres activités.

Repas des enfants

Une salle de restauration est destinée aux enfants de moins de 6 ans. Cet espace peut être utilisé pour d'autres activités.

IX. Prise en charge d'une personne handicapée

L'accueil de loisirs accueille tous les enfants y compris les enfants porteurs d'un handicap. Cette rencontre est bénéfique, pour ces enfants et pour les enfants valides ou sans problèmes majeurs, en terme éducatif à la vie collective et de développement individuel. Pour répondre au mieux aux spécificités de ces enfants, il est nécessaire que cet accueil soit prévu à l'avance. L'accueil se fera de manière concertée et réfléchi avec l'enfant, les parents, les équipes médicales et l'équipe d'animation (PAI).

L'intégration :

Par définition, l'intégration signifie « faire entrer dans un tout ». Pour la personne handicapée, les vacances et les loisirs constituent un moyen, un moment, un lieu particulièrement propice à cette intégration. La volonté des signataires est de faire en sorte que la personne handicapée puisse préparer son séjour (circuler, dormir, manger, participer...) parmi les autres enfants.

Étapes d'intégration des enfants porteurs d'un handicap

L'intégration au sein de notre structure d'un enfant porteur d'un handicap est une chose qui doit aller de soi.

AVANT

- ✓ Accueil, rencontre et présentation de la structure à la famille, parents et enfant (échanges d'informations),
- ✓ Inscription, dossier complété (fiche sanitaire, fiche autonomie, ...),
- ✓ Rappel du règlement intérieur et des règles à respecter,
- ✓ Information de l'équipe, lors des réunions de préparation du centre mais aussi pendant le séjour, sur le handicap de l'enfant, ses conséquences physiques et psychiques (sensibilisation auprès du personnel de la structure),
- ✓ Coopération de tous et encadrement particulier

PENDANT

- ✓ Insertion dans un groupe correspondant au niveau de l'enfant, et adaptation en fonction de l'enfant et des difficultés rencontrées.
- ✓ Etablir une relation de confiance pour mieux gérer le quotidien.
- ✓ Donner la possibilité à l'enfant de passer d'un groupe à l'autre selon l'activité. Chaque cas est étudié en fonction des possibilités d'accueil.
- ✓ Travail en partenariat avec les familles et le corps médical.
- ✓ Aménagement des salles et l'organisation des activités.
- ✓ Communication avec les enfants valides et leurs parents.

APRES

- ✓ Cahier de liaison qui sera établi et permettra de suivre les différentes progressions ainsi que les difficultés rencontrées par l'enfant durant les différents accueils (bilan).

X. Les moyens mis en oeuvre

1. Moyens humains

- L'équipe pédagogique ;
- Les intervenants pédagogiques ;
- Les prestataires d'activités (brevetés d'état - pour activités spécifiques) ;
- Oméga (repas) ;
- Les familles ;
- Les partenaires locaux.

2. Moyens matériels

- Les transports (Mini bus de 9 places, bus - prestataires de service) ;
- Les infrastructures (Médiathèque ; les locaux MPT, salles de sport mis à disposition par la Commune, sous réserve d'en avoir fait la demande préalable) ;
- Divers matériels (pédagogiques, papeteries, pharmacie, etc.)

3. Moyens financiers

- Participations des familles ;
- Communes (subventions) ;
- Contrat enfance jeunesse ;
- Caisse d'Allocations Familiales (Aides aux Temps Libres).
- Conseil Général (Subvention)

4. Moyens logistiques

- La sécurité (dans les transports, les activités, au centre) ;
- L'organisation du départ, du retour ;
- Gestion du budget (gestion caisse, factures, etc.).

XI. Les objectifs et démarches pédagogiques dans le cadre des accueils périscolaires (Voir annexe).

XII. Les moyens d'évaluation

⇒ Tous les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet devront être évalués tout au long de l'année à travers :

- La mise en place de réunions une fois par mois :

Ces réunions pourront avoir lieu en grand groupe. Un ordre du jour sera transmis à l'équipe.

- La mise en place de réunions de temps de travail :

Elles servent aussi bien à préparer des projets qu'à donner son avis sur l'organisation des temps d'accueils et des coins permanents.

- Des bilans réalisés avec chaque atelier.

Au sein des ateliers, il est demandé aux intervenants de procéder régulièrement avec les enfants à une évaluation de l'atelier : tant dans son organisation que dans son déroulement. Ces évaluations doivent permettre de tenir compte de l'opinion de l'enfant, de faire évoluer le contenu en conséquence car les ateliers correspondent au temps de loisirs de l'enfant, pas de l'adulte !

⇒ « Pour préparer au mieux cette évaluation, je prépare des questions qui me permettront de faire une analyse efficace de mon projet d'animation ».

L'évaluation du projet pédagogique vise à apprécier :

- La pertinence du travail effectué pendant l'année : les objectifs sont-ils adaptés, au public, au contexte, aux moyens ?
- L'efficacité du travail : les objectifs de l'année ont-ils été atteints ? Quelles sont les facilités, les difficultés rencontrées ?
- Les solutions prises furent-elles appropriées ? Si le travail fourni n'a pas eu l'effet souhaité, à quoi cela est dû ?
- Efficience : le projet est-il à la hauteur des moyens engagés ?
- Utilité : le travail fourni a-t-il eu un effet sur le public accueilli ?
- La cohérence : les objectifs et actions menées sont-ils en cohérence avec les orientations éducatives de l'association ?
- La corrélation budgétaire : taux de fréquentation, respect du budget.
- L'impact des projets sur les habitants de Nilvange.

B. Projet d'animation

I. Thème annuel

1. Descriptif

C'est parti pour une nouvelle année avec pleins de projets en perspective ! Pour faciliter la mise en projet et l'appropriation du thème tout au long de l'année scolaire, L'équipe d'animation a décidé de proposer un projet « Le sport pour tous ! »

Cette évolution de l'action pédagogique permet de la rendre plus lisible et de créer une dynamique de réseau entre les porteurs de projets ainsi qu'entre les partenaires en matière de pédagogie. A noter que cette initiative a rencontré de véritable succès dans le cadre différentes thématiques les années précédentes : « La Partage » 2017-2018, « L'Imaginaire » 2018-2019, « Voyage autour du monde » 2019-2020, « Découverte des Métiers » 2020-2021, « Les 4 saisons » 2021-2022, « A la découverte de nos régions de France » 2023.

Le projet à venir portera donc une volonté de créer du lien avec nos différents partenaires et peut être en créer de nouveaux !

Nous avons choisi ce thème afin de développer nos projets prédominants au sein de la structure. Il devra faire l'objet de recherches, de documentations et devra être abordé de manière ludique et pédagogique. Il sera développé dans les cinq domaines d'activités suivants :

- Sportive
- Alimentation
- Santé & prévention
- La Citoyenneté
- La culture
- Les activités manuelles et l'art plastique

Nous développerons ce thème tout au long de l'année 2023, en rapport avec nos différentes manifestations, ACM, péri' loisirs (mercredis), accueils ados, ateliers jeunes et adultes, périscolaire, etc.

A travers nos actions, nos discours et nos animations, nous devons :

- Respecter le principe de laïcité
- Rendre les enfants acteurs
- Développer les partenariats
- Créer un lien de confiance et de respect
- Offrir une diversité suffisante d'activités liées aux besoins des enfants
- Véhiculer certaines valeurs humaines et sociales telles que le respect, l'honnêteté, la générosité, la tolérance, le partage, etc.

2. Objectifs pédagogiques

→ Apprendre la vie en collectivité et développer la citoyenneté

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'autre, de son intégrité physique et morale, de ses différences. C'est en faisant attention à son comportement, à ses paroles, à son attitude que l'on peut être attentif à l'autre.

- Renforcer la prise de conscience par l'enfant de son identité propre, de la complémentarité et de la richesse que représente l'autre dans sa différence ;
- Préparer les enfants au vivre-ensemble par l'appropriation des règles de la vie collective et de la citoyenneté ;
- Par le dialogue et l'approche de cultures différentes, permettre aux enfants de saisir l'environnement culturel dans lequel ils vivent ;

- En valorisant les enfants à travers leur richesse, leur permettre de gagner en confiance et de mieux trouver leur place dans la société.

→ **Favoriser la rencontre et l'échange :**

Favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes, qu'il s'agisse des animateurs ou des différentes personnes rencontrées dans le cadre de nos activités. C'est en permettant ces temps de rencontre que l'enfant apprendra à connaître l'autre, au travers de ses différences, de ses richesses...

- Par le biais des temps de vies collectives (repas, goûters, grands jeux...).
- Par le biais des sorties à l'extérieur du centre de loisirs (maison de retraite, Gueulard +, médiathèque, ...)
- Par le biais des temps d'accueil (matin et soir), lors desquels les enfants de tous âges se retrouvent et doivent partager un lieu en commun ou du matériel.

→ **Favoriser la découverte d'activité sportives et les bienfaits sur notre santé.**

Les avantages de l'activité physique pour les enfants sont nombreux. Être actif a des bienfaits sur plusieurs aspects : le développement, la condition physique, le poids, la santé effective, la socialisation, la réussite scolaire, ...

→ **L'enfant au cœur de nos projets en favorisant l'ouverture à la société :**

Faire que l'enfant s'ouvre à la société, au monde qui l'entoure est essentiel dans sa construction.

- Par les sorties ou les vacances scolaires.
- Par différentes activités de découverte.
- Avec la participation d'intervenants extérieurs (ex : Médiathèque, intervenants sportifs, ...).
- Par l'organisation d'animations spécifiques.

3. Partenariat

Depuis quelques années, la Maison Pour Tous essaye de créer des liens avec les différents partenaires de la région. Pour ce projet, nous avons pour objectifs de continuer avec nos partenaires d'aujourd'hui et de créer de nouveaux liens :

- La Municipalité de Nilvange,
- Gueulard plus,
- Médiathèque de Nilvange,
- Ecoles de Nilvange,
- Communauté d'agglomération du Val de Fensch,
- Conseil Départemental,
- La ligue de l'enseignement,
- Les activités adultes de la MPT,
- Le Centre Social et Culturel de Knutange,
- Les PEP57 d'Algrange,
- Fas le Verger,
- L'Accorderie du val de Fensch, ...

II. Goûter animation et atelier

De 16h/16h15 à 17h30, dans un premier temps, un goûter animation est proposé aux enfants. Un planning à la semaine est établi par l'équipe d'animation :

Lundi : Goûter céréales
Mardi : Drôle de goûter
Jeudi : Goûter vitaminé
Vendredi : Goûter cool

Les enfants confectionnent avec l'aide des animateurs des goûters simple et varié. De quoi se compose un goûter à la fois équilibré et savoureux ? Quels sont les bienfaits ?

Un lutin est à disposition du personnel et doit être renseigné pour toute préparation ou atelier de cuisine.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances sur les groupes d'aliments et leur rôle sur notre organisme.
- Découverte d'une nouvelle façon de s'alimenter et sensibiliser les enfants au respect des saisons.
- Découverte des fruits et légumes de saisons et susciter l'envie de les goûter (activités ludiques autour des 5 sens).
- Découverte du fonctionnement de la filière laitière et les bienfaits de ces produits pour notre santé (atelier cuisine à base de produits laitiers).

Dans un deuxième temps, nous proposons une nouvelle formule aux enfants de 3 à 11 ans. Les enfants pourront participer à des activités qui seront mis en place par l'équipe d'animation.

Par le biais de ces ateliers, nous souhaitons montrer qu'un accueil n'est pas qu'une simple garderie, mais un service apportant à l'enfant une visée à la fois pédagogique et ludique. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'allonger le temps de l'école mais de mettre en place un programme bénéfique aux enfants tout en respectant leurs rythmes biologiques.

Ces ateliers s'inscrivent dans un projet éducatif global visant le développement harmonieux des enfants par une recherche de complémentarité des activités entre-elles (jeux, goûter, repos, activités sportives, artistiques et culturelles, repos, temps libre, etc.).

Sur le temps du déjeuner, des animations et des repas à thème seront planifiés sur l'année avec l'équipe pédagogique et Oméga restauration.

L'objectif de ce projet est d'aider l'enfant à éveiller ses sens, développer son goût :

- Alimentation responsable : Prendre conscience qu'un goûter varié et équilibré est un élément important ! Contact avec des producteurs locaux (ferme de Neufchef, cabane à jus, La fée Maraîchère, ...).
- L'éveil des sens et la découverte du goût : Faire découvrir de façon ludique des plats différents.

Des projets tels que la semaine du Goût sera mise en place en octobre avec en partenariat Oméga Restauration.

III. PÉris'Loisirs (Mercredis)

Le nouveau plan mercredi a été validé à la rentrée de 2018. Un programme activités est mise en place tout au long de l'année.

Nos objectifs :

Les ateliers permettent aux enfants d'enrichir leurs relations sociales ...

A travers celles-ci, les enfants rencontrent un grand nombre de personnes différentes qui, chacune, est un enseignement à elle toute seule. C'est dans la diversité d'expériences que l'enfant se construit et devient véritablement libre de trouver sa vocation. Grâce aux ateliers, aux multiples rencontres, les enfants trouvent leur propre chemin. Ils enrichissent leur culture générale et ils font travailler toutes leurs capacités, humaines, manuelles, corporelles, cognitives... Hormis les activités sportives ou artistiques, les ateliers ne font pas partie du programme prévu par l'éducation nationale. Il s'agit d'un supplément à l'instruction obligatoire mais non des moindres, puisqu'il permet à l'enfant d'acquérir des compétences aussi essentielles que savoir cuisiner, savoir coudre, savoir bricoler... Des compétences dont tout être humain peut avoir besoin tout au long de sa vie.

Une exploration de savoirs et de savoir-faire d'une grande richesse ...

Pour conduire et enrichir ce projet, des intervenants extérieurs et bénévoles viennent renforcer l'équipe d'animation. Ces personnes sont inscrites en supplément au sein de l'équipe d'encadrement. Ces ateliers sont destinés à faire plaisir autant à celui ou celle qui les animent qu'aux enfants qui choisissent d'y participer.

Des ateliers adaptés aux enfants de moins de 6 ans ...

Les enfants de moins de 6 ans ont la possibilité de participer aux ateliers. Ces derniers tiennent compte des différents rythmes scolaires et biologiques. C'est pourquoi, nous apportons une attention toute particulière à l'aménagement du temps. Nous privilégions ce schéma pour le bien-être de tous : déjeuner, temps calme, activités, repas, temps calme, activités, retour temps calme/libres.

Ces ateliers s'organisent autour de 3 axes :

Atelier sportif	Atelier créatif	Atelier ludique
------------------------	------------------------	------------------------

Nos objectifs sont avant tout :

- Développer chez l'enfant la curiosité, la créativité, le respect, fair-play, l'apprentissage de la vie en collectivité à travers la découverte de nouvelles pratiques

En favorisant des activités manuelles, artistiques, culturelles, sportives ainsi que des activités sur l'environnement.

En travaillant sur un projet commun lors de notre manifestation « Noël à la MPT ».

- Guider l'enfant sur le chemin de la découverte, de l'échange, du partage et de la confiance.

En favorisant des temps de partage et d'échange sur chaque atelier entre intervenants, animateurs et enfants.

En favorisant la confiance à travers les activités. Mettre les enfants dans des conditions de sécurité et de bien être afin d'aborder les apprentissages fondamentaux dans les meilleures conditions possibles.

En donnant simplement l'envie de découvrir de nouvelles activités, de s'ouvrir vers la culture, vers l'art, le sport et l'environnement.

Pour valider ces objectifs, chacun d'entre eux, sera observé et évalué par des critères :

Quantitatifs :

- Assiduité, constance participation aux séances ;
- Nature et nombre de sollicitation des jeunes et des résidents vers les animateurs.

Qualitatifs :

- Apports et échanges entre les deux générations (entraide, soutien, affinités) ;
- Capacité de propositions, d'esprit critique, d'initiatives ;
- Progression de chacun au sein du groupe.

Pour évaluer ces objectifs, nous procéderons :

- Suivi régulier de l'action (observations sur le terrain) ;
- Briefing à la fin des séances ;
- Interview des participants ;
- Recueil des impressions pour donner suite à ces rencontres.

- Une réunion avec tous les intervenants pour faire le bilan du trimestre

Cf. Projet animation Péri'Loisirs 2024

IV. Manifestations

Cette année plusieurs manifestations marquent la saison 2024.

a. Fête de la Citrouille (octobre 2024)

Pour la 15^{ème} édition de la Fête de la Citrouille, notre volonté est de proposer toujours un programme riche et varié pour rendre cette fête encore plus attractive et en faire une date incontournable dans la commune de Nilvange. Cette année, est un peu particulière car nous devons prendre des mesures de sécurité dû au coronavirus qui circule activement sur le territoire français.

Objectifs :

- Créer un événement festif et convivial sur la ville
- Créer un moment de Partage
- Favoriser la mixité et développer le lien social
- Favoriser la participation des membres de notre association à l'organisation de la fête de la Citrouille

Cette manifestation se déroulera au Pôle Enfance et Jeunesse. Cette action concernera uniquement, sur inscription, les enfants âgés de 3 à 11 ans.

b. Noël à la Maison Pour Tous (2024)

Cette année, nous organiserons un marché de Noël (date à définir). La manifestation aura lieu à la Maison Pour Tous. Au programme, diverses animations seront proposées aux enfants tout long de la semaine, un marché de Noël sera proposé également en parallèle par les enfants de la MPT.

Le Père Noël sera bien évidemment au rendez-vous pour partager un moment de convivialité et offrir à tous les enfants un moment magique qui sera immortalisé en photo.

c. Chasse à l'œuf (avril 2024)

La manifestation aura lieu au mois d'avril (mercredi 27 mars 2024) de 14h à 18h. Cette dernière se déroulera au Parc du Château de Nilvange en partenariat avec le Secours Populaire de Hayange.

La Maison Pour Tous propose pour la 14 ème édition de la « Chasse à l'œuf ». Cette manifestation permet à notre Association de développer ses ressources et de se faire connaître auprès du public Nilvangeois. Cette année, est un peu particulière car nous devons prendre des mesures de sécurité dû au coronavirus qui circule activement sur le territoire français.

Au programme de cette journée, la traditionnelle chasse à l'œuf (par tranche d'âge). D'autres animations viendront agrémenter la journée, on pourra y trouver des animations tels que :

- Visite de la Mascotte Lapin,
- Atelier bricolage de Pâques,
- Distribution de chocolats, ...

d. Fête de l'école en partenariat avec la Maison Pour Tous (Juin 2024)

Cette année, la Maison Pour Tous se joins à l'école Brucker pour la fête de l'école.

La manifestation aura lieu dans la cour de l'école Brucker. L'association tennis de Nilvange se joindra également à cette manifestation.

Au programme :

- Spectacles présenter par les classes de primaire
- Stand restauration, organisée par l'association Tennis
- Stand pâtisserie et structure gonflable, organisé par la MPT,
- Kermesse, organisé par les parents d'élèves

Objectifs :

- Créer un événement en partenariat avec l'école primaire
- Réunir et informer le public

V. Projets

Tout le long de l'année, la MPT propose des projets thème en direction des enfants sur une semaine.

SEMAINE DU GOUT (octobre 2024)

Chaque année, nous renouvelons la semaine du goût qui a lieu la deuxième quinzaine d'octobre. Un travail est réalisé en amont avec notre prestataire de service Oméga Restauration et la diététicienne qui conçoit les menus. Différentes animations sont proposées tout au long de la semaine par l'équipe d'animation.

SEMAINE DE L'ECOCITOYENNETE (janvier 2024)

Nous avons renouvelé pour la 5ème édition, la semaine de l'éco-citoyenneté. Différentes animations seront proposées tel que « Ma cantine sans gaspi », manger plus responsable, activités autour du recyclage, brigade anti-pollution, Jardin au naturel, Préservez la biodiversité, Trier, donner, recycler ... et pourquoi pas vous (Collecte solidaire), etc. Nous avons fait appel à différents partenaires tel que le CAVF, la Municipalité, l'Accorderie du Val de Fensch et les écoles de Nilvange, ainsi que l'association « Bouchons d'amour », l'association « Alu du cœur » et Oméga Restauration.

SEMAINE DE LA SANTE (avril 2024)

Pour la 3ème édition, la semaine de la prévention devient la semaine de la santé. Cette année, nous travaillerons en partenariat avec les écoles de Nilvange (maternelle et primaire) sur 3 semaine « Bouger, c'est ma santé ! ».

Un programme riche abordera plusieurs sujets tout au long de ces semaines. Des actions seront mises en place sur les écoles et à la MPT.

VI. ACM

ACM / SEJOURS	
ACCUEIL	RESPONSABLE ACCUEIL
ACM AUTOMNE	AISSAOUI Sihem
ACM HIVER	AISSAOUI Sihem
SEJOUR NEIGE	ESCH Vincent
ACM PRINTEMPS	ESCH Vincent
ACM JUILLET 3 sem	AISSAOUI Sihem
ACM AOUT 3 sem	ESCH Vincent

VII. Secteur ados

L'animateur et les ados de la Maison Pour Tous, vont travailler mois par mois un programme d'activité avec les PEP d'Algrange et le Centre social « Arc Ciel de Knutange ».

Les ados vont découvrir cette année, la notion de Citoyenneté à travers notre projet annuel. Ceci permettra de multiplier les échanges avec différents interlocuteurs et leur donner la possibilité d'être acteur de leurs propres loisirs.

Voici un projet qui nous permettra de s'amuser et surtout de prendre du plaisir.

Cf. Projet ados 2024

C. Annexes

- 1- Projet pédagogique Déjeuner animation
- 2- Vie quotidienne sur le temps Péri'Loisirs
- 3- Projet animation Péri'Loisirs 2024
- 4- Projet d'animation ados 20024
- 5- Protocole de fonctionnement périscolaire